



# BULLETIN MUNICIPAL

Septembre 2024

**Pour rester bien informé !**

**p.5**

**Pour des écoliers en sécurité**

**p.12**

**Fête du voisinage**

**p.16**

**MUNICIPALITÉ D'AMHERST**

**819 681-3372**

[info@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:info@municipalite.amherst.qc.ca)

[municipalite.amherst.qc.ca](http://municipalite.amherst.qc.ca)

124, rue Saint-Louis Amherst (Québec) J0T 2L0



## MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au moment où vous lirez ces lignes, l'été sera presque derrière nous, laissant place aux activités d'automne et aux préparatifs pour la saison froide. Le vert mature de la chaude saison cède sa place aux jaune, orangé, brun et rouge qui s'installeront tout doucement dans nos arbres d'Amherst. L'automne est aussi un moment de transition, un doux rappel pour nous dire qu'il faut s'habiller plus chaudement. Restons positifs malgré tout, car le bel été chaud et relativement clément aura permis de faire le plein d'énergie.

Notre camp de jour a connu encore cette année un vif succès, chapeau bas à nos cinq animatrices, notre coordonnatrice et notre aide-animatrice qui se sont investies pleinement pour qu'il en soit ainsi. Bon succès à tous les parents et enfants en prévision de la nouvelle année scolaire qui s'enclenche.

En août, la réfection d'une partie du chemin Godias-Côté Ouest dans le secteur Vendée a été parachevée ainsi que le pavage du chemin McLaughlin dans le secteur Saint-Rémi. La saison automnale est également le dernier droit pour effectuer les travaux routiers avant l'arrivée de la neige! Les employés de la voirie travailleront sur plusieurs chemins dans les prochaines semaines, soyez vigilants et patients lors de vos déplacements.

Vous avez été nombreux à répondre présent aux événements de la Fête nationale, aux parties de balle-molle, à la Fête de la Famille, etc. Merci aux organisateurs et aux participants. Par votre implication, vous faites d'Amherst une municipalité dynamique et enviable!

En terminant, j'aimerais apporter à votre attention que votre conseil réfléchit actuellement sur la vocation à privilégier pour l'ancienne église de Saint-Rémi. J'invite les citoyens qui souhaiteraient nous communiquer des suggestions concernant ce projet à l'adresse courriel suivante : [info@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:info@municipalite.amherst.qc.ca).

Bon automne, profitez pleinement des belles couleurs qui s'offrent à vous !

Cordialement,

Jean-Guy Galipeau, Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JG Galipeau', written in a cursive style.

## DANS CE BULLETIN

Mot du maire.....	<b>2</b>
Vie municipale.....	<b>4 - 6</b>
Section aînés.....	<b>7</b>
Rappels saisonniers.....	<b>8-9</b>
Environnement.....	<b>10 - 11</b>
Sécurité publique.....	<b>12-13</b>
Loisirs et culture.....	<b>14 - 15</b>
Fête du voisinage.....	<b>16</b>

## CONGÉS : OUVERT OU FERMÉ?

### Fête du Travail

Les services administratifs et la bibliothèque de Vendée seront fermés le lundi 2 septembre

### Action de grâce

Les services administratifs et la bibliothèque de Vendée seront fermés le lundi 14 octobre



Les journées de la culture

## Amherst célèbre la CULTURE

Programmation de la journée du samedi 28 septembre

**10h** Atelier d'écriture avec Dominyck Desjardins  
Viens écrire ton roman!  
6-12 ans, activité parent-enfant  
à la bibliothèque de Saint-Rémi

**19 h 30** Spectacle des Folzaliées  
Dès 19 h, venez grignoter et prendre un verre avant le spectacle!  
à l'ancienne église de Saint-Rémi  
Multidiscoson sera sur place pour faire le DJ après le spectacle.



## PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les citoyens et les citoyennes sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter d'une période de questions. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible sur notre site Web vers 10 h, le jour même. Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal sur le site de la Municipalité.

MARDI  
**15 OCTOBRE**  
À SAINT-RÉMI

**11 NOVEMBRE**  
À VENDÉE

**9 DÉCEMBRE**  
À SAINT-RÉMI

SÉANCE DU BUDGET  
DATE À DÉTERMINER

## ENSEMBLE POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LA FIERTÉ



Selon les plus récentes études, les non-diplômés sont plus nombreux à ne pas exercer le droit de vote et à ne pas s'impliquer dans leur communauté. La prévention du décrochage scolaire n'est donc pas une préoccupation exclusive au monde scolaire, mais bel et bien un enjeu social qui nous concerne tous. Convaincue que l'école ne peut plus, à elle seule, assumer toute la responsabilité de la réussite scolaire et que les municipalités ont un rôle à jouer au niveau de cette réussite, la Municipalité d'Amherst désire ainsi faire valoir l'importance d'encourager les jeunes adultes de demain à persévérer en milieu scolaire et à obtenir leur diplôme afin de s'assurer d'un avenir meilleur et de la contribution à la vitalisation de la Municipalité.

C'est pourquoi la Municipalité d'Amherst s'engage à remettre à tous les finissants ayant obtenu leur diplôme une bourse selon le niveau d'étude complété, soit :

- **Diplômé du 3e niveau secondaire : 100 \$**
- **Diplômé du 5e niveau secondaire : 200 \$**
- **Diplômé niveau d'étude professionnel (DEP) : 300 \$**
- **Diplômé niveau d'étude collégiale (DEC) : 400 \$**
- **Diplômé niveau d'étude universitaire (BAC) : 500 \$**

Pour être admissible au Programme, l'étudiant doit répondre aux conditions suivantes :

- Être un résident d'Amherst
- Être âgé de moins de 25 ans au moment du dépôt de la demande

Dans le cadre du présent Programme, est un résident d'Amherst :

- L'étudiant qui réside sur le territoire d'Amherst depuis au moins 6 mois ; ou
- L'étudiant qui réside actuellement à l'extérieur de la Municipalité d'Amherst en raison de ses études, mais qui résidait physiquement à Amherst 24 mois avant sa demande, et ce pour une période minimum de 6 mois et dont l'un de ses parents est toujours citoyens d'Amherst.

**L'élève ou l'étudiant qui souhaite recevoir sa bourse doit fournir une preuve du bulletin pour l'année scolaire 2023-2024, en l'acheminant aux coordonnées ci-dessous, et ce, avant le 2 novembre 2024.**

Veillez faire parvenir votre bulletin et vos coordonnées complètes à l'attention de Roxanne Goulet au bureau municipal avant le 2 novembre 2024 à l'adresse [info@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:info@municipalite.amherst.qc.ca) ou par la poste au 124, rue Saint-Louis, Amherst, J0T 2L0. Nous communiquerons avec vous pour vous informer de la suite des choses.

## COMMENT PUIS-JE OBTENIR DE L'INFORMATION ? OÙ DOIS-JE ME RENSEIGNER ?

Plusieurs outils sont mis à votre disposition afin de vous informer de la vie municipale. D'abord, notre site web [municipalite.amherst.qc.ca/](http://municipalite.amherst.qc.ca/) regorge d'une foule d'informations : règlements, politiques municipales, programmation des loisirs, et plus encore. Nous vous recommandons d'utiliser la barre de recherche pour trouver rapidement la réponse à votre question. Vous y retrouverez également toutes les coordonnées nécessaires afin de nous joindre.

Ensuite, l'infolettre hebdomadaire, publiée tous les vendredis, présente les nouvelles les plus récentes. Pour être certain de ne rien manquer, abonnez-vous! Il suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site web, vous verrez un encadré intitulé : **s'abonner à l'infolettre municipale**.

Le bulletin municipal, pour sa part, contient plusieurs rappels saisonniers et des nouvelles de tous genres. Nous vous conseillons de le garder à portée de main pour vous y référer lorsque vous avez des questions. Vous les recevez tous les trois mois environ par la poste.

Par la suite, la page Facebook de la municipalité quant à elle recèle des informations ponctuelles qui doivent être rapidement transmises à la population. Par exemple, un avis d'ébullition d'eau ou encore l'annulation d'une activité. Il est donc recommandé de vous abonner à notre page Facebook.

### Concernant la page Facebook de la municipalité



La page Facebook de la municipalité a pour but premier de rejoindre le plus de personnes possible le plus rapidement possible afin d'informer la population d'une situation précise ou encore d'effectuer des rappels de toutes sortes. **Ce n'est pas la plateforme à utiliser pour poser des questions aux employés de la municipalité.** Les administrateurs de la page lisent et vérifient les commentaires chaque jour sur les heures d'ouverture des bureaux et répondent à certains commentaires lorsqu'ils en voient la nécessité. Veuillez noter qu'en aucun cas, la municipalité ne répondra à des questions posées sur une autre page Facebook

### Attention aux commentaires

Toutes réponses à un commentaire ne provenant pas de la municipalité ne vous assure pas une information exacte et complète. Veuillez valider les informations lues en communiquant directement avec nous en composant le **819 681-3372** ou encore par courriel à [info@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:info@municipalite.amherst.qc.ca). Nous vous demandons de vous assurer de la véracité et de l'exactitude de vos propos avant de commenter une publication afin d'éviter de créer un sentiment d'insécurité, d'anxiété et de peur chez les autres utilisateurs de la page Facebook.

**Le meilleur moyen afin d'obtenir les réponses à vos questions demeure celui de communiquer directement avec nous par téléphone ou par courriel.**

### Nétiquette

Nous vous rappelons que la municipalité d'Amherst est dotée d'une nétiquette qui définit, entre autres, les règles de modération des commentaires reçus des internautes et les exigences concernant le respect de la vie privée. Ainsi, dans le but de préserver une atmosphère sécurisante et des échanges constructifs, nous retirerons ou bloquerons un abonné si nous jugeons ses interventions inappropriées ou harcelantes. Pour consulter l'intégralité de la nétiquette, consulter notre site web.

## POUR RESTER BIEN INFORMÉ

### Infolettre

Pour s'abonner, allez au [municipalite.amherst.qc.ca/accueil](http://municipalite.amherst.qc.ca/accueil)

### Facebook

[facebook.com/municipaliteamherst](https://facebook.com/municipaliteamherst)

### Site Web

[municipalite.amherst.qc.ca](http://municipalite.amherst.qc.ca)

### Bulletin municipal

Par la poste ou sur le site Web de la municipalité.

**Consultez fréquemment le site Web, vous y trouverez une foule d'informations sur la municipalité!**

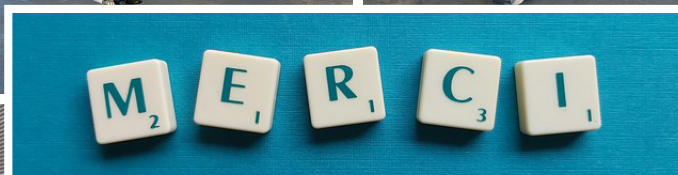
## REMERCIEMENTS : CAMPS DE JOUR D'ÉTÉ D'AMHERST

Avec l'aide de la Fondation Tremblant, le camp de jour d'été d'Amherst 2024 a pu vivre des ateliers de cirque durant presque tout l'été! Les enfants ont appris à jongler, à rouler et même à faire des pyramides humaines. Un énorme merci à la Fondation Tremblant pour leur soutien financier.

Grâce à l'Étincelle d'Amherst, les enfants ont pu participer à une activité de zooanimation! Les enfants ont adoré leur expérience et ont beaucoup apprécié l'interaction avec les trois chiens présents. Merci beaucoup!

Le généreux don de ParticipAction, nous a également permis de poursuivre pour une deuxième année consécutive la tenue de cours de tennis.

Merci encore!



## STAGIAIRE EN URBANISME

Toute l'équipe de la municipalité tenait à remercier le travail accompli par le stagiaire en urbanisme, **Tristan Routhier**, durant l'été passé avec nous. Ton professionnalisme et ta générosité manqueront à toute l'équipe. Nous te souhaitons une belle continuité et espérons te revoir l'été prochain! Ce n'est qu'un au revoir.

Merci pour tout!



## ATELIER TABLETTE ET TÉLÉPHONE

Que vous ayez participé ou non aux premiers cours de tablettes ou de téléphones intelligents, ces ateliers s'adressent à vous! Venez rafraîchir votre mémoire et apprendre de nouvelles choses avec Kareena Lévesque Houle qui a gentiment accepté de remplacer le précédent formateur dû à l'indisponibilité de ce dernier. Elle utilisera une approche différente, mais tout aussi enrichissante!

Cette session, le lieu des ateliers sera changeant afin de permettre à tous de participer. Vous avez aussi la possibilité de participer à tous les ateliers ou seulement en choisir quelques-uns selon vos besoins. Les places sont limitées, il est donc primordial de vous inscrire le plus rapidement possible. À vos tablettes!



**Ateliers** tablette et téléphone  
avec Kareena Lévesque Houle

Venez débiter ou poursuivre vos apprentissages en vous inscrivant aux ateliers de votre choix! Attention les places sont limitées.

<b>Atelier #1</b> 23 septembre de 18 h 15 à 20 h 15 Bibliothèque de Vendée	Comment bien choisir son appareil?
<b>Atelier #2</b> 9 octobre de 18 h 15 à 20 h 15 À la Maisonnée	Évitons la fraude et l'hameçonnage!
<b>Atelier #3</b> 21 octobre de 18 h 15 à 20 h 15 Bibliothèque de Vendée	Explorons les fonctionnalités d'un appareil Android!
<b>Atelier #4</b> 6 novembre de 18 h 15 à 20 h 15 À la Maisonnée	Explorons les fonctionnalités d'un appareil Apple!
<b>Atelier #5</b> 18 novembre de 18 h 15 à 20 h 15 Bibliothèque de Vendée	Comment gérer mes finances en ligne?

Inscription **obligatoire** à loisirs@municipalite.amherst.qc.ca ou au 819-681-3372 poste 5207

## ENSEMBLE POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ET FAVORISER LA BIENTRAITANCE

Il y a maltraitance quand une attitude, une parole, un geste ou un défaut d'action approprié, singulier ou répétitif, se produit dans une relation avec une personne, une collectivité ou une organisation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse chez une personne adulte.

Les situations de maltraitance vécues par une personne en situation de vulnérabilité peuvent être de sept types : psychologique, physique, sexuelle, matérielle ou financière, organisationnelle, âgisme et violation des droits. Pour en connaître davantage, consulter le site web du gouvernement du Québec.

La bientraitance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'utilisateur, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité de la personne!

## Vous êtes victime ou témoin de maltraitance?

**Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés**  
**1 888 489-2287**

**Il faut en parler**



Votre gouvernement

Québec

## CHANGEMENT D'HEURE? ON VÉRIFIE LES PILES DE L'AVERTISSEUR!

Profitez de chaque changement d'heure pour procéder au remplacement des piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO). Il s'agit d'un geste simple qui peut sauver des vies.

- Utilisez le type de pile recommandé par le fabricant ;
- Remplacez-la lorsque vous déménagez dans une maison ou un logement ;
- Pensez à utiliser une pile longue durée comme une pile au lithium.

Vérifier votre avertisseur de fumée en deux étapes faciles :

1. Appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai. L'alarme doit se faire entendre immédiatement
2. Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. Si ce dernier est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si le signal a été transmis.

## CONFORMITÉ AU RÈGLEMENT RELATIVEMENT AUX FOSSES SEPTIQUES

Nous vous rappelons que la période de vidange des fosses septiques est la suivante : **2 ans pour les résidences permanentes et 4 ans pour les résidences secondaires.** Trois principales compagnies peuvent se déplacer sur le territoire pour vidanger votre fosse septique, pour savoir lesquels, veuillez appeler à la municipalité.

Au 2e avis, la Municipalité peut se prévaloir des dispositions prévues conformément à la Loi sur les compétences municipales, faire vidanger les fosses et charger les frais inhérents aux contrevenants et imposer les amendes prévues par la loi.

Si vous vous prévaliez du mesurage des boues, celui-ci ne sera valide que pour une année et devra être refait annuellement. La municipalité vous offre de faire mesurer des boues pour 40\$, pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous au 819 681-3372.

## DATES À RETENIR

**25 SEPTEMBRE** 5e versement du compte de taxes municipales

**16 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE** Horaire d'automne à l'écocentre

**25 OCTOBRE** Dernier versement du compte de taxes municipales

**15 OCTOBRE AU 1ER MAI** Période d'installation des abris d'auto temporaires

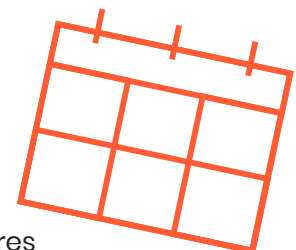


## CHANGEMENT D'HEURE

**Retour à l'heure normale  
dans la nuit du  
1<sup>er</sup> au 2 novembre 2024.**

Précisément à 2h du matin.  
Nous reculerons l'heure et  
gagnerons ainsi une heure  
de sommeil...

... sauf les parents de jeunes  
enfants, qui se lèveront  
probablement à 5h au lieu de  
6h pour accompagner leurs  
bouts de chou qui, eux, suivent  
leur rythme habituel!





## CONSEILS DE PRO : PRÉPARER SON TERRAIN POUR L'HIVER

**Gazon** ; l'automne est le moment idéal pour ensemer et fertiliser sa pelouse. Le gazon a besoin d'être engraisé pour rester en santé. Un épandeur à engrais permet une application uniforme.

**Taille d'entretien** ; attendez un mois après la chute des feuilles pour que l'arbre soit en dormance. Retirez toutes branches brisées ou mortes. Quant aux haies, elles peuvent être taillées dès septembre. Dans tous les cas, il ne faut jamais enlever plus de 20 % de la ramure d'un arbre.

## CALENDRIER DES COLLECTES ET HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

**\*\* IMPORTANT! NOUVELLE VERSION! À CONSERVER! \*\***

AMHERST		CALENDRIER DE COLLECTES 2024									
<b>JANVIER</b>	<b>FÉVRIER</b>	<b>MARS</b>	<b>AVRIL</b>	<b>MAI</b>	<b>JUIN</b>	<b>JUILLET</b>	<b>AOÛT</b>	<b>SEPTEMBRE</b>	<b>OCTOBRE</b>	<b>NOVEMBRE</b>	<b>DÉCEMBRE</b>
L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V
1 2 3 4 5 8 9 10 11 12 15 16 17 18 19 22 23 24 25 26 29 30 31 1 2	29 30 31 1 2 5 6 7 8 9 12 13 14 15 16 19 20 21 22 23 26 27 28 29 1	26 27 28 29 1 4 5 6 7 8 11 12 13 14 15 18 19 20 21 22 25 26 27 28 29	1 2 3 4 5 8 9 10 11 12 15 16 17 18 19 22 23 24 25 26 29 30 1 2 3	29 30 1 2 3 6 7 8 9 10 13 14 15 16 17 20 21 22 23 24 27 28 29 30 31	3 4 5 6 7 10 11 12 13 14 17 18 19 20 21 24 25 26 27 28 1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 8 9 10 11 12 15 16 17 18 19 22 23 24 25 26 29 30 31 1 2	29 30 31 1 2 5 6 7 8 9 12 13 14 15 16 19 20 21 22 23 26 27 28 29 30	2 3 4 5 6 9 10 11 12 13 16 17 18 19 20 23 24 25 26 27 30 1 2 3 4	30 1 2 3 4 7 8 9 10 11 14 15 16 17 18 21 22 23 24 25 28 29 30 31 1	28 29 30 31 1 4 5 6 7 8 11 12 13 14 15 18 19 20 21 22 25 26 27 28 29	2 3 4 5 6 9 10 11 12 13 16 17 18 19 20 23 24 25 26 27 30 31

NOTRE TERRITOIRE  
EST AMBIÉ  
**MRC DES LAURENTIDES**

**Bac des matières recyclables : Nouvelle couleur**

Au cours des prochaines années, les bacs verts pour le recyclage céderont graduellement la place aux bacs bleus, partout au Québec.

TRAINDEVIEDURABLE.com



### ÉCOCENTRE D'AMHERST

Garage municipal, 1323, route 323 sud

#### Du 1er mai au 15 septembre

Mercredi : 16 h à 20 h  
Samedi : 8 h à 15 h

#### Du 16 septembre au 31 octobre

Mercredi : 14 h à 18 h  
Samedi : 8 h à 15 h

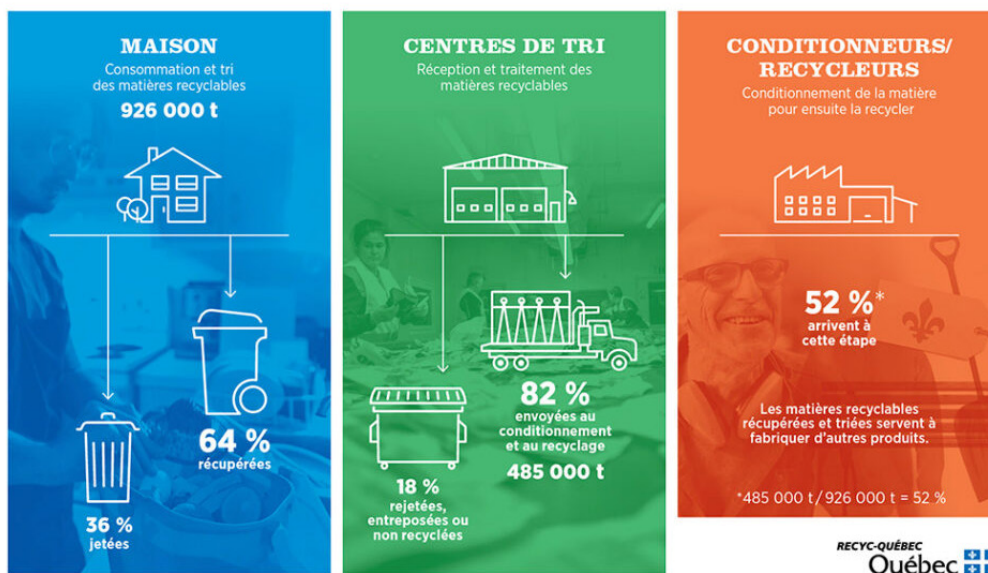
#### Du 1er janv. au 30 avril et du 1er nov. au 31 déc.

Samedi : 9 h à 14 h

## SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 12 AU 27 OCTOBRE 2024

Le Québec est le plus grand générateur de déchets au Canada, et le Canada est l'un des plus gros producteurs de déchets au monde! Même avec tous les efforts que nous déployons collectivement pour la récupération de nos matières recyclables générées à la maison, à peine un peu plus de 50 % d'entre elles sont acheminées à des fins de recyclage. Malgré cela, nos quantités envoyées à l'élimination ne cessent d'augmenter.

### Plus de la moitié des matières recyclables générées à la maison ont été acheminées aux fins de recyclage



### LE VRAC POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS À LA SOURCE

Acheter en vrac avec ses propres contenants réutilisables ou avec des contenants consignés permettrait de réduire les déchets à la source. La réduction des emballages reviendrait à alléger la tâche de la gestion des matières résiduelles et à diminuer la pression sur les ressources naturelles extraites pour concevoir ces emballages.

Le vrac peut constituer une solution au gaspillage alimentaire. Avec le vrac, on peut ajuster les quantités d'aliments achetées à la taille de notre ménage. Cet avantage du vrac est pertinent pour notre société actuelle, car 18,5% de la population québécoise de 15 ans et plus vit seule.

### LAVABLE > JETABLE

Comment peut-on remplacer la pellicule de plastique sur un plat de restes que l'on met au frigo? On peut tout simplement déposer une assiette sur le dessus pour protéger. Sinon, on peut transférer les restes dans un contenant sur lequel on peut mettre un couvercle, de type Tupperware. D'autres options pour recouvrir vos bols existent, comme des couvre-bols en tissus PUL qui sont imperméables, des couvre-bols en silicones de différentes tailles, et aussi, des tissus imbibés de cire d'abeille.

Pour encore plus de moyens, pour réduire la production de déchets consulter le site suivant : [www.sqrd.org](http://www.sqrd.org)

## POUR UNE FÊTE D'HALLOWEEN ÉCORESPONSABLE! EN TERMES DE CONSOMMATION, LA FÊTE DE L'HALLOWEEN FAIT PEUR...

Il faut donc trouver des moyens afin de réduire notre consommation et notre impact environnemental lors de cette fête.  
Voici quelques idées pour vous inspirer :

### DURANT LA PRÉPARATION :

- Sortez vos vieux vêtements et donnez vie à de nouveaux personnages;
- Visitez la friperie du coin pour vous confectionner de nouveaux costumes;
- Priorisez l'achat de citrouilles locales;
- Évitez le suremballage en achetant en vrac ou en plus gros format.  
**Nul besoin d'emballer dans de nouveaux sacs individuels les bonbons déjà préemballés.**

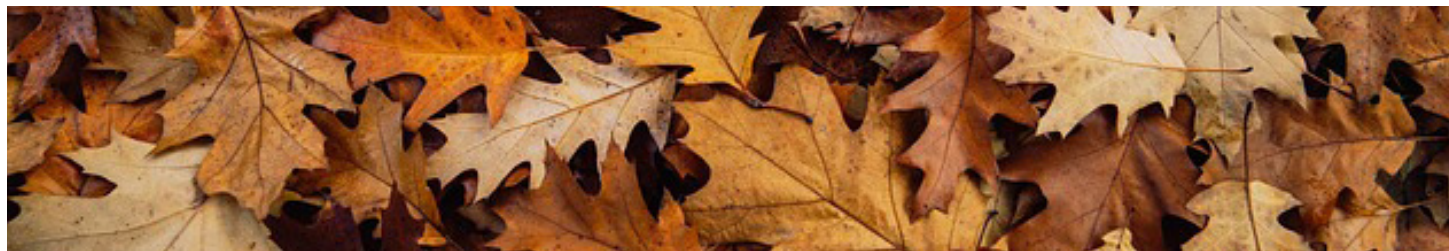
### PENDANT LA SOIRÉE :

- Privilégiez la marche pour réduire la production de CO<sub>2</sub>;
- Utilisez des sacs en tissu plutôt que des sacs en plastique jetables.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT :

- Récupérez ou recyclez les contenants, emballages et imprimés;
- Entreposez les décorations pour les réutiliser l'année suivante;
- Cuisinez ou compostez vos citrouilles.

**Poser le bon geste... c'est plus que du bonbon!**



## FEUILLES MORTES : VIVE LE COMPOSTAGE ET LE FEUILLYCLAGE

Plutôt que de vouer les résidus verts aux sites d'enfouissement, deux options s'offrent à vous :

### LE COMPOSTAGE

Déposez vos feuilles mortes dans votre bac brun ou apportez-les à l'écocentre régional de Mont-Tremblant situé au 60, chemin de Brébeuf pour être compostées. C'est GRATUIT! Pour déposer des résidus verts à l'écocentre, il faut présenter une preuve de résidence.

### LE FEUILLYCLAGE

Tout comme pour l'herbicyclage avec les rognures de gazon, laissez au sol le maximum de feuilles mortes, puis déchiquetez-les à l'aide d'une tondeuse. Les feuilles ainsi déchiquetées deviennent du compost riche et naturel pour le gazon.

À lire avec  
votre enfant!

## EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE

Lors des vacances, il est facile pour les enfants et pour les automobilistes de perdre leurs réflexes de vigilance et oublier les règles de sécurité. Soyez alerte! Il est indéniable qu'il faut affûter votre attention et qu'une plus grande prudence s'impose aux abords de la zone scolaire d'Amherst.

### Quelques règles à garder en tête:

- Respectez la limite de vitesse de 30 km/h sur les rues Amherst, Saint-Louis et McLaughlin.
- Si vous ou votre enfant devez traverser la rue, assurez-vous de le faire à la traverse de piétons.
- Ne vous immobilisez pas dans les endroits interdits, dont les zones de débarcadère d'autobus.
- Ne stationnez jamais votre véhicule de façon à obstruer la vision ou l'utilisation d'un passage à piétons.



### Transport scolaire; pour des écoliers en sécurité:

#### En chemin

- Se rendre à l'arrêt, sans courir.
- Marcher sur le trottoir pour se rendre à l'arrêt et en revenir.
- S'il n'y a pas de trottoir, marcher du côté gauche de la rue, face à la circulation.
- Traverser la rue en respectant la signalisation et favoriser des endroits avec brigadier, lorsque possible. S'il n'y a ni signalisation ni brigadier, traverser aux intersections en regardant de chaque côté de la rue et derrière son épaule.
- Ne jamais passer dans un stationnement. En reculant, les conducteurs peuvent ne pas bien voir, particulièrement quand ils conduisent de gros véhicules, comme des camions ou des déneigeuses.

#### À l'arrêt d'autobus

- Attendre l'autobus en file, sans pousser les autres.
- Avant de s'approcher de l'autobus, attendre qu'il soit complètement arrêté.
- S'asseoir tout de suite à sa place.
- Ne stationnez jamais votre véhicule de façon à obstruer la vision ou l'utilisation d'un passage à piétons.

#### En route

- Ne pas déranger le conducteur.
- Rester assis et calme.
- Garder la tête et les bras à l'intérieur de l'autobus.
- Ne rien déposer dans l'allée et ranger ses objets dans son sac.
- Garder son sac sur soi ou sous la banquette.
- Ne rien lancer, ni à l'intérieur ni à l'extérieur de l'autobus.

#### À l'arrivée

- Attendre l'arrêt complet de l'autobus avant de se lever.
- S'éloigner rapidement et ne pas passer derrière l'autobus.
- Pour traverser la rue
- Sortir de l'autobus et compter 10 pas en marchant dans la même direction que roule l'autobus, pour s'en éloigner.
- S'assurer de bien voir le chauffeur et d'être bien vu avant de traverser.
- Une fois passé devant l'autobus s'arrêter, puis regarder à gauche, à droite et encore à gauche avant de continuer.

## SAISON DE LA CHASSE : RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR

Les chasseurs seront de plus en plus nombreux à s'adonner à leur activité favorite dans les milieux boisés. C'est pourquoi la Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de sécurité pour garantir à tous une saison de chasse sans incident.

Que vous pratiquiez la chasse à l'arc, à l'arbalète, à la poudre noire ou à la carabine, vous devez vous assurer d'agir de la façon la plus responsable, sécuritaire et courtoise possible.

À titre de titulaire d'un permis de possession et d'acquisition d'armes à feu, vous devez veiller à votre sécurité ainsi qu'à celle de votre entourage. Vous devez entreposer vos armes à feu de façon sécuritaire, vous conformer à la réglementation entourant le transport des armes à feu, respecter les conditions de votre permis, et manipuler prudemment vos armes à feu.

### Réglementation en vigueur ;

- Pour posséder ou acquérir légalement une arme à feu, quelle qu'en soit la catégorie, les citoyens et citoyennes doivent être titulaires d'un permis d'armes à feu valide;
- Les armes à feu de toute catégorie doivent toujours être entreposées selon les règlements en vigueur (non chargées, verrouillées ou rendues inopérantes, etc.);
- Les armes à feu de toute catégorie doivent être transportées selon les critères du permis ou de l'autorisation de transport (selon sa durée de validité, entre les lieux autorisés et pour des raisons autorisées);
- Les armes à feu sans restriction, soit la plupart des armes d'épaule qui regroupent généralement les carabines et les fusils de chasse, doivent être immatriculées auprès du Service d'immatriculation des armes à feu du Québec;
- Les armes à feu à autorisation restreinte et prohibée doivent être enregistrées auprès du Directeur de l'enregistrement du Programme canadien des armes à feu de la Gendarmerie royale du Canada.



### Utilisation des armes et visibilité

Une mauvaise utilisation des armes pendant la période de la chasse peut entraîner des blessures importantes, voire mortelles. C'est pourquoi la décision de tirer doit être réfléchie et suivre une identification visuelle satisfaisante de la cible. Toutefois, pour réduire les risques d'être blessé à la suite d'un incident, il est impératif que toute personne qui s'aventure dans un milieu boisé en période de chasse porte des vêtements de couleurs voyantes.

### Le respect des autres dans l'intérêt de tous

Le droit de chasser s'accompagne d'un devoir de partager les territoires de chasse. Tous et toutes ont le droit de pratiquer cette activité de façon paisible. Le savoir-vivre et la compréhension mutuelle sont essentiels pour éviter les conflits qui pourraient mener à des actes répréhensibles. Si une situation conflictuelle émerge, il est du devoir de chacun de tenter de trouver une solution pacifique pour éliminer les tensions. Et souvenez-vous que vous devez avoir l'autorisation avant de vous aventurer sur un terrain privé.

**Pour toutes informations supplémentaires, veuillez consulter la section Armes à feu sur le site Internet de la Sûreté du Québec ou communiquer avec le Bureau du contrôleur des armes à feu 13 au 1 800 731-4000.**



## PROGRAMMATION AUTOMNE 2024

**! Rappel !** Pour éviter l'annulation d'activités et de cours, il est important de vous inscrire aux cours et aux activités **avant la date limite**. L'inscription permet aussi de mieux planifier les cours et les activités. Nous vous prions donc de vous inscrire rapidement lorsque vous souhaitez participer à un cours ou à une activité.

## OFFRE DE COURS POUR LA SAISON AUTOMNALE

### COURS POUR LES ENFANTS

**Cours de musique du 12 octobre au 16 novembre**

**le pont musical** 

Samedi de 10 h 30 à 11 h 30 | À la maisonnée | 60\$  
 Activité offerte aux enfants âgés entre 6 et 10 ans. Venez apprendre le chant, les percussions et plus encore avec le Pont Musical. À vos instruments!

**Cours de Jiu-jitsu du 4 septembre au**



**6 décembre**

Mercredi et vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 | Au gymnase de l'école | 100\$

Le Jujitsu est un art martial et donc un sport de combat qui ressemble beaucoup

au judo. Venez apprendre des techniques de combat sous la supervision de jujitsukas (instructeurs) certifiés.

\*Pas de cours du 16 octobre au 8 novembre

### COMMENT S'INSCRIRE

Par téléphone : **819 681-3372**, poste 5207

Par courriel : **loisirs@municipalite.amherst.qc.ca**

En personne : **À l'hôtel de ville**  
 (durant les heures d'ouverture)

### COURS POUR LES ADULTES

**Cours de Zumba du 16 septembre au 16 décembre**

Lundi de 18 h 30 à 19 h 30 | À l'ancienne église de Saint-Rémi | 120\$ | 12 semaines



Venez bouger sur des rythmes entraînants avec Isabelle Lavigneur. 16 ans et + Plaisir garanti!

\*Pas de cours le 14 octobre et le 9 décembre

**Cours de yoga du 18 septembre au 18 décembre**

Mercredi de 16 h à 17 h 30 | À la maisonnée | 160\$ | 14 semaines

Venez vous détendre et vous étirer en profondeur avec l'accompagnement d'Isabelle Lavigneur.

## ADRESSES IMPORTANTES

**Ancienne Église de Saint-Rémi**  
 245 rue Amherst

**Gymnase de l'école le Carrefour**  
 259 rue Amherst

**Maisonnée**  
 133 rue Saint-Louis

**Centre communautaire Cyrille-Garnier**  
 1814, rue du Village

## SOIRÉE BADMINTON

**du 3 septembre au 10 décembre**

Mardi de 18 h 30 à 21 h | Au gymnase | 35\$ | 15 semaines

Venez jouer avec d'autres fans de ce sport! Rotation entre les joueurs et les terrains pour permettre à tous de jouer. 16 ans et + Volants fournis, il est également possible d'emprunter une raquette.

## SOIRÉE PICKLEBALL

**du 5 septembre au 12 décembre**

Jeu de 18 h 30 à 21 h | Au gymnase | 35\$ | 14 semaines

Venez jouer avec d'autres fans de ce sport! Rotation entre les joueurs pour permettre à tous de jouer. 16 ans et + Balles et raquettes disponibles sur place.

\*Pas de soirée le 12 septembre



## ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

- **21 septembre** : Atelier et Spectacle des marionnettes Boli-Bola pour les enfants à l'ancienne église de Saint-Rémi.
- **28 septembre** : Spectacle des Folzaliées dès 19h30 à l'ancienne église de Saint-Rémi dans le cadre des journées de la culture.
- **5 octobre** : Fête du voisinage sur les terrains près de l'hôtel de ville. La fête aura lieu à l'ancienne église de Saint-Rémi en cas de froid ou de mauvais temps.
- **31 octobre** : Maison Hantée de type Échappe-Toi, à la Maisonnée.
- **15 décembre** : En collaboration avec Loisirs Saint-Rémi, dépouillement d'arbre de Noël et d'arbre de livres à l'ancienne église de Saint-Rémi.
- **25 et 26 janvier 2025** : Festival Tuques et Tacos. Programmation à venir!

SURVEILLER NOTRE INFOLETTRE ET NOTRE PAGE FACEBOOK POUR TOUTES LES AUTRES ACTIVITÉS À VENIR.

## CLUB SOCIAL DE VENDÉE

- Le club social de Vendée est un organisme à but non lucratif sur le territoire d'Amherst qui offre de nombreuses activités aux adultes de 18 ans et plus. Cet automne, il y a une multitude d'activités offertes : pétanque, cours de danse en ligne, peinture, théâtre et plus encore!
- Pour devenir membre et profiter des activités, des soupers communautaires et encore plus, veuillez communiquer avec Carolle Daigle au 819 687-3386.



## BIBLIOTHÈQUES

### BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-RÉMI

- Heure du conte, tous les deuxièmes samedi du mois.
- Atelier d'écriture avec Dominyck Desjardins le 28 septembre.
- Conférence sur la gestion des déchets le 23 octobre
- Concours de dessin de Noël en décembre.

### BIBLIOTHÈQUE DE VENDÉE

- Conférence de Hugo Monticone « 20 ans d'allers-détours » le 11 novembre.
- Concours de dessin de Noël en décembre.

LA MUNICIPALITÉ  
D'AMHERST PRÉSENTE



*Venez partager un dîner entre voisins !*

**SAMEDI 5 OCTOBRE 2024**    11h à 16h

*Sur le terrain près de l'hôtel de ville situé au  
124 rue Saint-Louis*

*En cas de pluie ou de temps froid, l'évènement se tiendra à l'ancienne église  
de Saint-Rémi.*

